

Les commissaires aux comptes, une profession solidaire, partenaire de la Fondation ACTION ENFANCE

En 2016, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) devient partenaire de la Fondation ACTION ENFANCE. Un soutien concrétisé pour la première fois à l'occasion du semi-marathon de Paris le 6 mars, avec 32 000 € de dons collectés.

Les commissaires aux comptes s'engagent pour la protection de l'enfance

Grâce à ce nouveau partenariat, l'ensemble de la profession de l'audit légal **s'engage activement en faveur de l'enfance en danger**. «*Ce partenariat initié par les CRCC démontre que les commissaires aux comptes sont des acteurs engagés et capables de s'unir et se mobiliser pour des causes caritatives.*» se félicite Denis Lesprit, Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

«*Nous sommes honorés qu'une organisation telle que la CNCC ait choisi notre Fondation. La générosité dont les commissaires aux comptes font preuve ne fait que conforter la sincérité de la démarche des dirigeants tant à Paris qu'en régions. Merci donc au nom de l'ensemble du personnel d'ACTION ENFANCE et au nom des enfants et des jeunes que nous accueillons.*» explique Pierre Lecomte, Président d'ACTION ENFANCE

32 000 euros collectés pour ACTION ENFANCE au semi-marathon de Paris

Le 6 mars, 80 élus de la CNCC ont porté les couleurs d'ACTION ENFANCE lors du semi-marathon de Paris afin de récolter des fonds pour la Fondation. A l'occasion des 28^{ème} Assises Nationales de la CNCC qui se sont tenues le 8 mars, Denis Lesprit, président de la CNCC, a remis l'ensemble des 32 000 euros récoltés à Pierre Lecomte, Président d'ACTION ENFANCE.

Ces fonds permettront de **soutenir et financer** pendant 2 années, **la scolarité de deux jeunes** de la Fondation de 15 et 18 ans, qui ont un parcours long en protection de l'enfance. Ils ont été repérés pour leur talent sportif par des clubs de haut niveau qui leur proposent d'intégrer un cursus de formation professionnelle.

ACTION ENFANCE a également pu bénéficier de la visibilité offerte par la CNCC lors de sa **12^{ème} Journée Nationale des Associations, Fondations et Fonds de Dotations** le lundi 7 mars et lors de l'ouverture des Assises où Pierre Lecomte a pu présenter les missions de la Fondation.



La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes est l'institution nationale représentant l'ensemble de la profession des commissaires aux comptes. 14 500 professionnels y sont inscrits et 5000 cabinets sont recensés.

La profession certifie 230 000 entités chaque année, dont 190 000 sociétés commerciales. Les autres certifications concernent des associations importantes, des établissements publics ou des entités spécifiques comme les universités, les hôpitaux, les CCI ...

Dans ses commissions et groupes techniques, la CNCC accompagne les professionnels dans leur exercice. <https://www.cncc.fr>

La Fondation ACTION ENFANCE, au service de la protection de l'enfance

En France, depuis près de 60 ans, ACTION ENFANCE accueille, protège et éduque des frères et sœurs en danger, de la petite enfance à la vie adulte. Séparés de leurs parents sur décision du juge des enfants, pour cause de maltraitance, négligences ou encore graves difficultés familiales, la Fondation leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, afin de les aider à mieux grandir et à s'insérer dans la société. 14 établissements accueillent près de 700 enfants et jeunes, dont 553 en Villages d'Enfants.

www.actionenfance.org

<https://www.facebook.com/Action.Enfance>

twitter @Action_Enfance



Contact presse CNCC

Agence imédia – Elodie Jamet

01 43 38 75 35 / 06 03 77 35 40

ejamet@imedia-conseil.fr

Contact presse ACTION ENFANCE

Agence Thomas Marko & Associés - Constance Nisio

01 44 90 87 40 / 06 21 77 59 90

constance.n@tmarkoagency.com